

Fiches d'activités pour les élèves

Dol, ou la vallée des tambours



ACTIVITE 2

Les Kurdes, une nation sans État

NIVEAUX

3^e/1^{re}/T^{ale} (générale et professionnelle)

OBJECTIFS

- confronter des documents de nature différente (3^e) ;
- extraire des informations du film *Dol, la vallée des tambours* ;
- établir un lien entre les conséquences des traités de paix de la Première Guerre mondiale et les enjeux géopolitiques actuels (1^{ère}/T^{ale} filière générale et professionnelle) ;
- définir les éléments contribuant à l'existence d'une nation ;
- rédiger une synthèse (1^{ère}/T^{ale} – filière générale et professionnelle).

EXTRAIT DU TRAITÉ DE SÈVRES (1920)

Le traité de Sèvres a été signé le 10 août 1920 à Sèvres, ville située en région parisienne, entre les Alliés et l'Empire ottoman (pays vaincu qui appartenait à la Triple Alliance). Il consacre le démembrement de l'Empire ottoman qui perd ses possessions européennes (la région de Constantinople excepté), ainsi que ses provinces du Proche-Orient (Arabie, Arménie, Égypte, Irak, Kurdistan, Palestine, Syrie).

Ce traité, accepté par le sultan Mehmet VI, n'a pas été ratifié. Mustafa Kemal, dirigeant nationaliste obtient sa révision lors du traité de Lausanne en 1923.

Ce traité a été signé entre les puissances victorieuses, alliées et associées, et la Turquie.

DOCUMENT - 1

EXTRAIT DU TRAITÉ DE SÈVRES (1920)

Article 62

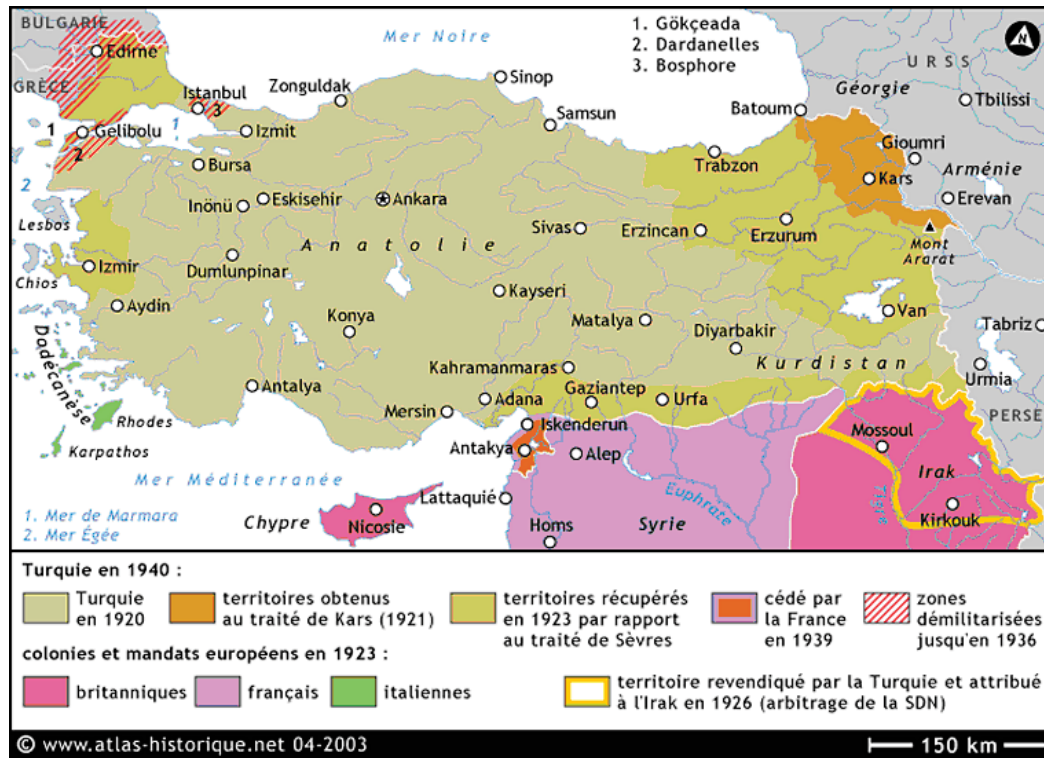
Une commission siégeant à Constantinople, et composée de trois membres respectivement nommés par les gouvernements britannique, français et italien, préparera, dans les six mois à dater de la mise en vigueur du présent traité, l'autonomie locale pour les régions, où domine l'élément kurde, situées à l'est de l'Euphrate, au sud de la frontière méridionale de l'Arménie, telle qu'elle pourra être déterminée ultérieurement, et au nord de la frontière de la Turquie avec la Syrie et la Mésopotamie, conformément à la description donnée à l'article 27, II-2° et 3°. À défaut d'accord unanime sur quelque question, celle-ci sera référée par les membres de la Commission à leurs gouvernements respectifs. Ce plan devra comporter des garanties complètes pour la protection des Assyro-Chaldéens et autres minorités ethniques ou religieuses dans l'intérieur de ces régions et, dans ce but, une commission comprenant des représentants britannique, français, italien, persan et kurde visitera les lieux pour examiner et décider quelles rectifications, s'il y a lieu, devraient être faites à la frontière de la Turquie là où, en vertu des dispositions du présent traité, cette frontière coïncide avec celle de la Perse. à leurs gouvernements respectifs. Ce plan devra comporter des garanties complètes pour la protection des Assyro-Chaldéens et autres minorités ethniques ou religieuses dans l'intérieur de ces régions et, dans ce but, une commission comprenant des représentants britannique, français, italien, persan et kurde visitera les lieux pour examiner et décider quelles rectifications, s'il y a lieu, devraient être faites à la frontière de la Turquie là où, en vertu des dispositions du présent traité, cette frontière coïncide avec celle de la Perse.

QUESTIONS

- 1) Présentez de façon complète ce document (nature, date, auteur, sujet, contexte historique).
- 2) Quel est le pays concerné par ce traité ?
- 3) Pourquoi l'Empire ottoman est-il démembré ?
- 4) Quelle appellation est utilisée pour nommer le peuple kurde ?
- 5) Qu'envisagent les Alliés concernant la « question kurde » ?
- 6) Quel territoire doit leur être attribué ?
- 7) Quel statut est envisagé ?
- 8) De quel principe de la SDN est-il ici question pour le peuple kurde ?

DOCUMENT - 2

CARTE DE LA TURQUIE EN 1923 (TRAITÉ DE LAUSANNE)



Sources : www.atlas-historique.net.

QUESTIONS

- 1) Présentez de façon complète ce document
- 2) Quels changements concernant le peuple kurde le traité de Lausanne apporte-t-il ?
(À comparer avec le document 1)
- 3) En quoi le sort des Kurdes révèle-t-il les limites des traités de paix ?

DOCUMENT - 3

DEUX EXTRAITS DU FILM

EXTRAIT 1 : scène du mariage

Le village de Balliova, situé dans le Kurdistan turc, est réuni autour d'Azad, le héros du film et de son épouse, pour fêter leur mariage. La cérémonie est interrompue par deux soldats turcs, qui prennent place autour des invités. L'un d'eux somme le chanteur d'utiliser la langue turque et non le kurde. Très vite, la situation dégénère. Azad blesse l'un des soldats. Il est obligé de fuir.

EXTRAIT 3 : discussion du héros avec la jeune Kurde iranienne

Azad et ses hôtes irakiens rendent visite à l'hôpital à Jekaf, une jeune Kurde d'Irak au passé douloureux. Azad y fait la connaissance d'une jeune Kurde iranienne. Cette dernière lui explique la situation de leur peuple en Iran et les raisons qui l'ont conduite en Irak. Azad, par solidarité, lui propose de l'accompagner en Iran afin d'apporter son soutien à la cause kurde.

À partir du film (ou d'extraits), relevez les différents éléments montrant que le peuple kurde constitue bien une nation.

Relevez des éléments montrant la solidarité entre les Kurdes.

Question de synthèse :

À l'aide des documents, des réponses aux questions et des extraits de film, rédigez une synthèse répondant au sujet suivant : *Le peuple kurde, une nation sans État.*